

Rapport public Parcoursup session 2021

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Portail Histoire (27735)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire (27734)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	335	280	333	20	50
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - option Santé (27736)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	335	51	328	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire (27734):

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'Université d'Angers](#)

[J'explore de façon interactive les licences de l'Université d'Angers](#)

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Histoire - option Santé (27736):

:

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'Université d'Angers](#) **ET** [la fiche Accès aux filières de Santé](#)

[J'explore de façon interactive les licences de l'Université d'Angers](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des voeux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous invitons les candidats à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures).

Attention, à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues... Le choix des enseignements de spécialités n'entraîne aucune bonification ou discrimination : toutes les spécialités sont les bienvenues.	Résultats académiques.	Résultats académiques.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Méthode de travail, autonomie, engagement citoyen et capacité à s'investir	Fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	La lettre présentant le projet de formation du candidat.	La lettre présentant le projet de formation du candidat.	Cette lettre peut influencer à la hausse ou à la baisse l'appréciation générale du dossier de candidature.
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et activités extra-scolaires	Section 'activités et centres d'intérêt'	Section 'activités et centres d'intérêt'	La section 'activités et centres d'intérêt' peut influencer à la hausse ou à la baisse l'appréciation générale du dossier de candidature.

Signature :

Christian ROBLEDO,
Président de l'établissement Université Angers-Campus de
Cholet